

## POUR UNE REPRISE RAISONNEE

---

L'annonce faite par le Premier Ministre d'un début de déconfinement le 11 mai, et la possibilité offerte « de pratiquer une activité sportive individuelle en plein air, en dépassant la barrière actuelle du km, et bien sûr en respectant les règles de distanciation physique » nous a tous donné une lueur d'espoir.

Cette reprise se fera en plusieurs étapes et sera territorialisée, progressive, adaptable, réversible, et mobilisera les acteurs locaux que sont les organes déconcentrés de l'Etat, les collectivités, nos clubs et comités.

S'agissant de la pratique en mer, nous militons pour un accès raisonné à nos plages et à la navigation en mer. *"La règle générale reste la fermeture. Mais le Préfet pourra autoriser l'accès aux plages, lacs et centres nautiques, sur demande des maires"*, a précisé le Ministre de l'Intérieur, en soulignant aussi la nécessité *"d'un dispositif et des aménagements suffisants, pour garantir la distanciation physique"*.

Cette annonce faite le 28 avril pour une mise en application le 11 mai, nous laissait très peu de temps à la fois pour le ministère des sports et nos fédérations pour définir les doctrines sanitaires et pédagogiques encadrant nos activités. Nos services, nos cadres techniques, nos élus et nos médecins fédéraux se sont mobilisés dans des contraintes de temps fortes afin de produire l'ensemble des outils nécessaires à nos clubs pour cette première phase de la reprise et je les en remercie vivement. Vous trouverez ainsi sur notre site internet, l'ensemble des éléments qui vous seront nécessaires pour reprendre vos activités. La fédération fera parvenir les affiches qui ont été conçues à destination des structures et des pratiquants au ministère, aux préfets, notamment les préfets maritimes, ainsi qu'aux associations nationales d'élus, de maires et de directeurs en charge du sport.

Dès le début du confinement une cellule nationale a été mise en place afin d'accompagner les clubs. Une enquête sur l'impact du confinement sur nos clubs a été réalisée. Vous trouverez ci-joint un premier bilan de cette enquête. Cet état des lieux pourra nous servir de base dans l'élaboration d'un plan de rebond pour nos structures.

A cette cellule nationale viennent s'adosser désormais des cellules régionales dont la composition est laissée à l'initiative des comités régionaux, et qui mobilisent élus, cadres techniques, en lien avec les comités départementaux, afin d'accompagner au mieux nos clubs dans cette reprise. Nous vous invitons donc en cas de besoin, à prendre contact avec cette cellule dont vous trouverez les coordonnées dans les documents joints. En effet, les guides proposés par la fédération constituent des cadres généraux qui nécessitent une déclinaison dans chaque club au travers d'un véritable « **Plan de reprise** » permettant de définir l'organisation de l'accueil des pratiquants et l'encadrement des activités. J'invite donc chaque club à formaliser ce plan de reprise qui doit être un outil essentiel dans le dialogue des dirigeants du club à l'interne avec les adhérents du club, mais aussi à l'externe avec le grand public et nos partenaires que sont les collectivités.

Enfin, la saison sportive a été mise à mal et nos calendriers ont été bouleversés. Nos commissions ont travaillé à des propositions de report des compétitions nationales et de modifications des formats des compétitions, que vous trouverez ci-joint. Je les en remercie car je mesure toute la difficulté de l'exercice. Ce programme est bien sûr très dépendant de l'évolution de la situation de notre pays au regard du coronavirus.

Il me reste à vous souhaiter à tous de retrouver à nouveau ce plaisir de naviguer que nous partageons tous.

**Jean ZOUNGRANA**  
Président FFCK et Sports de Pagaie